

ANNÉE 2021
PROJET DE DÉLIBÉRATION

CONSEIL MUNICIPAL DU

RAPPORTEUR :

**OBJET : RESTAURATION SCOLAIRE - ADHÉSION DE LA COMMUNE DE
..... AU « CLUB DES TERRITOIRES UN PLUS BIO »**

Les objectifs et les valeurs portés par le « Club des Territoires Un Plus Bio » rejoignent les engagements portés par la commune de dans le cadre de sa politique alimentaire.

En adhérant à ce Club des Territoires, la commune :

- engagera son service de restauration, quel que soit son point de départ, dans une démarche de progression en faveur d'une alimentation biologique et donnera une place importante à la qualité de l'alimentation dans ses missions auprès de la population,
- soutiendra une politique nationale ambitieuse de développement de la restauration collective Bio et véhiculera des valeurs fortes favorisant les démarches collectives, transversales, cohérentes et durables, permettant de changer notre rapport à l'alimentation,
- participera aux échanges et au partage d'expertises entre territoires sur des problématiques communes autour de l'alimentation et bénéficiera de retours d'expériences sur des démarches territoriales dans des contextes comparables,
- participera aux travaux menés aux échelles nationales et régionales pour la promotion d'une restauration collective de qualité, respectueuse de la santé des hommes et de l'environnement.

La cotisation annuelle est de €.

Il est donc proposé au Conseil Municipal :

- d'AUTORISER l'adhésion au Club des Territoires Un Plus Bio".
- de DÉSIGNER (Mme/M).....,

Adjoint délégué.e à / Conseiller.e municipal en charge de
pour représenter la commune au sein de l'association.